

Communiqué final du Conseil des ministres (suite & fin)

Suite de la page 4

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION, DE LA FRANCOPHONIE ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE, CHARGE DES GABONAIS DE L'ÉTRANGER
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **Mme Marie Edith TASSYLA NDOUMBE-NENI**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **Mme Landria NDEMBI**.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **Mme Caroline MIMBOUI NGUEMA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. Wilfranck ONDO METHOGO**.
 -Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Germain ENDENG OLE**.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES, CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTES DU DIALOGUE POLITIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **Mme Denise PITOÛ**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. BIYAMBOU PENDY**.
COMMISSION AD-HOC PARITAIRE CHARGE DU SUIVI-EVALUATION DES ACTES DU DIALOGUE POLITIQUE
BUREAU
 -Co-Président Majorité : **M. Eric DODO BOUNGUENDZA**.
 -Co-Président Opposition : **M. Mathieu MBOUMBA NZIENGUI**.
 -Co-Vice-Président Majorité : **M. Michel ESSONGUE**.
 -Co-Vice-Président Opposition : **M. Thierry d'Argendieu KOMBILA**.
 -Co-Rapporteur Majorité : **Mme Léontine MEBALE**.
 -Co-Rapporteur Opposition : **M. Hubert MINANG FILS**.
 -Co-Rapporteur Adjoint Majorité : **M. Marius NDONG ONDO**.
 -Co-Rapporteur Adjoint Opposition : **M. Steeve Fabrice BIT-SUTSU GIELESSEN**.

Membres représentant la Majorité

- Mmes :
- Martine MOUBEKA épouse MOUNGUENGUI ;
- Colette MOUDHOUMA ;
- Marie Rosine ITSANA ;
- MM. :
- Roger MENGUE EKOMIE ;
- Jean Marie KOUMBA SOUVI ;
- NZIENGUI MIHINDOU ;
- Pierre BESSAYI ;
- Anatole TSIUKAKA ;
- Fernand JOUMAS dit SALAMBA ;
- Florentin MOUSSAVOU ;
- Marcelin MVE EBANG ;
- Léon NZOUBA.

Membre représentant l'Opposition

- Mmes :
- Monique Gisèle ROKITA.
- Albertine MAGANGA MOUSSAVOU ;
- MM. :
- Marcel NTCHORERET ;
- Bonaventure NZIGOU MANFOUMBI ;
- Jean Pierre ROGOU ;
- Joël NTCHORERET MBIAMANY ;
- Henri MBIRA NZE ;
- Charles Martin NZE MEMINI ;
- Gérard ELLA NGUEMA ;
- Augustin MOUSSAVOU KING ;
- Simon EVOUNA ;
- Quentin Ben MONGARYAS ;

Membre représentant la Société Civile

- Mmes :
- Marie Gabrielle KOUMBA KOUMBA ;
- PépécY OGOULIGUENDE ;
- Thècle Valérie MPIGA ;
- MM. :
- Guy Aimé MVE EKONG ;
- Hubert Aimé KOUMBA ;
- Marc Joël BATCHIELILY ;
- Gabriel NDZEMBI ;
- Bernard NKOUME ESSONO ;
- Jean François MOUWAKA NGONGA ;
- Jules Esdras MOUHOULOLOU ;
- David OSSIBADJOUO ;
- Alexandre Désiré TAPOYO.

OBSERVATOIRE DU COMITE DE SUIVI
 -Mgr Basile MVE ENGONE, Archevêque de Libreville ;
 -Révérend Pasteur Jean Jacques NDONG EKWAGHE, président de l'Eglise Evangélique du Gabon ;
 -Imam Ismaël OCENI OSSA, président du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Gabon ;
 -Révérend Pasteur Francis Michel MBADINGA, secrétaire Général de la Confédération des Eglises du Réveil.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, CHARGE DU PROGRAMME GRAINE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **M. Jean Paul EYEBE LENDOYE**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **Mme Aubierge MOUSSAVOU**.

MINISTÈRE DES MINES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **M. Pierre Marie MBOULA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **Mme Augrecia SANANA**.

-Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Alfred Serge MPOUHO**.
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GÉOLOGIE ET DE LA RECHERCHE MINIERE
 -Directeur Général : **M. Francis MAYAGA MIKOLO**.
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROPRIÉTÉ ET DE L'EXPLOITATION MINIERE
 - Directeur Général : **M. Didier Robert REVANDINE**.
SOCIÉTÉ ÉQUATORIALE DES MINES
 -Président du Conseil d'Administration : **M. Martial Ruffin MOUSSAVOU**.

MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DES HYDROCARBURES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **M. Jean Philippe NDONG BIYOGO**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. Olivier YOUNOUNANGOYE**.
 -Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Michel MBINA**.
SOCIÉTÉ GABONAISE D'ENTREPOSAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS (SGEPP)
 -Directeur Général : **M. Michel MBOUSSOU**.
 -Conseiller du Directeur Général : **M. Gabin MOMBO IBIATSI**.
SOCIÉTÉ GABONAISE DE RAFFINAGE
 -Directeur Général : **M. Noël MBOUMBA**.
 -Directeur des Opérations : **M. Serge GASSITA**.
 -Directeur Financier : **M. Billy BENDO EDO**.
GABON OIL COMPANY
 -Directeur Financier : **M. Geoffrey Michel DAMAS ALAFOU**.

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA MODER-

NISATION DU SERVICE PUBLIC, CHARGE DE LA REFORME DE L'ÉTAT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **M. Norbert VOUGAMBA SOKHA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. B. BONGO AKANGA NDJILA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Lié MBINA**.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ, CHARGE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **Mme Judith KOUMBA MOMBO PEMBE**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. Paul Bovis NGOME AYONG**.
 -Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Joseph MBANGAH**.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **M. Thierry ABELOKO**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. Laurent MOUITY-MABIKA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 2 : **Mme Lucienne TSANGOUA SIRI**.

MINISTÈRE DES SPORTS, DU TOURISME ET DES LOISIRS
SECRETARIAT GÉNÉRAL
 -Secrétaire Général : **M. Frederick NDOUNDA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 1 : **M. Charles MVE ELLA**.
 -Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Alexandre TCHIKAYA**.
Le reste des mesures individuelles paraîtra par voie de presse.

FIN.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

B. P. : 45 ou 37 - LIBREVILLE
 Tél. : 01-79-53-77/76

N° 000279 /MEPPD/SG/DGI

COMMUNIQUE

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Le Gouvernement de la République Gabonaise et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ont signé le 4 juillet 2017 une convention de fonctionnement du compte intitulé « Trésor Gabonais – Recettes TVA » ouvert sous le numéro 50.311101.0.5035.0.0.0.0.0, dûment domicilié à la Direction Nationale de la BEAC à Libreville.

Ledit compte sert à enregistrer la Recette de TVA recouvrée par les administrations des Impôts et des Douanes à l'effet de sécuriser la dépense liée aux remboursements des crédits de TVA dus aux entreprises et autres organismes internationaux.

A cet effet, les assujettis à la TVA sont informés qu'à compter du 2 novembre 2017, tous les paiements par virement de la TVA liquidée, doivent désormais s'effectuer sur le compte sus-indiqué.

En revanche, les paiements par chèques, espèces et par précomptes effectués dans le réseau comptable doivent être reversés par les comptables publics sur le compte centralisateur Recettes TVA à la BEAC.

Fait à Libreville, le 25 OCT. 2017

Le Directeur Général des Impôts



François Auguste AKOMEZOGHO